

20 Mai 2020

Newsletter Alsace



Ci-dessous le compte-rendu de l'instance de Proximité qui s'est tenue le 14 mai (en visio)

Dorénavant en Alsace, plus besoin de journalistes, de rédacteurs, ni de Jri/Opv, les conjoints filment et les artistes fournissent des sujets clefs en main pour le journal régional !

Pendant le confinement, l'émission **Rund Um** a été maintenue sous forme de module sur les réseaux sociaux. Jusque là rien à redire. Mais quand on pose la question de QUI filme pour la direction et que représente cette personne à la direction ? On nous répond que c'est super d'avoir conservé la langue régionale de cette façon. Bien sûr, tout le monde autour de la table est convaincu de cette nécessité.

Mais le débat n'est pas là. Là, on permet à une personne non salariée de France Télévisions de tourner avec le smartphone le module pendant que les JRI/OPV sont en disponibilité, voire sans activité sur le planning... Monsieur le Directeur confirme que c'est le mari qui filme car c'est plus «joli» à l'image et l'assume. C'est du travail qui s'apparente à du travail dissimulé répond FO. Sur ce point tous les élus ne partagent pas le même avis. La CFDT est d'accord avec ce principe tant qu'il est exceptionnel. FO se demande si la situation inverse aurait été appréciée par les journalistes : un salarié JRI FTV filmant son conjoint jouant au journaliste. Qu'en auraient-ils pensé ?

La définition du terme « exceptionnel » ? La direction nous répond que c'est lié au covid.... Alors l'exceptionnel est égal à des années puisque malheureusement le virus va être parmi nous un bon moment.

Commentaire FO : *Nous déplorons le manque de dialogue avec la direction, qui essaie de nous monter les uns contre les autres en confondant la défense de la langue régionale et les moyens alloués. La direction assume et confirme qu'une personne extérieure puisse travailler pour France Télévisions de manière exceptionnelle sans donner les critères de ce terme. Pendant ce temps-là des salariés sont laissés pour compte, sans activité pour certains depuis 2 mois. On entrevoit bien la stratégie de la direction.*

**Halte au travail déguisé !
Du travail pour nos OPV / JRI**

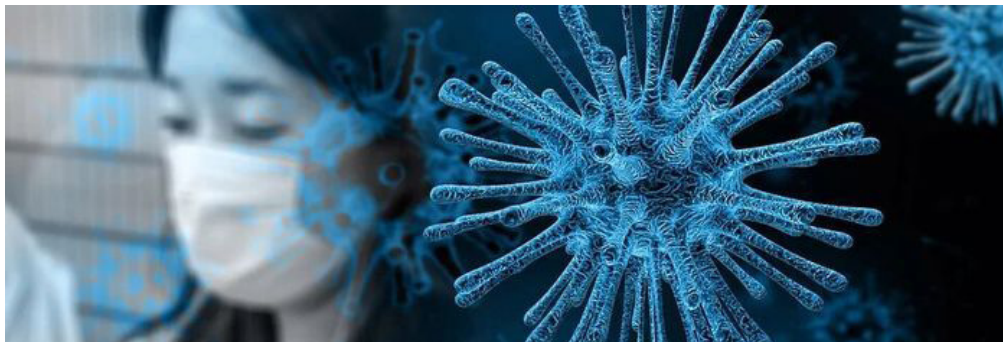
Pastille artistes dans les JT (en présence de S.Lafuente)

Après les chroniques «mon village confiné» sans Jri , voici les pastilles d'artistes conçues sensiblement de la même manière. Le but de ces pastilles est de mettre de la culture dans le JT durant la période de confinement nous répond la direction, volonté éditoriale nous dit la rédactrice en chef adjointe. Donc concrètement c'est un rédacteur qui cale l'artiste en question, les questions types ont été rédigées par les journalistes, une fois la vidéo réceptionnée cela repasse entre les mains d'un monteur et au mixage.

Commentaire FO : *en Alsace ce nouveau concept concerne les artistes, dans d'autres régions des chefs d'entreprise. Où est la limite ? Il y a d'autres moyens en dehors de JT de mettre ces modules à l'antenne ! Bref en faisant travailler la famille, les artistes, les chefs d'entreprise, les personnes confinées et aujourd'hui (dé)confinées, voilà le journal TV est rempli .*

RESTEZ CHEZ VOUS !?





Point Covid

Vidéo mobile : Après validation du DUER , partie «COVID» par l'APS (animateur prévention sécurité) de la Fabrique, les salariés ont repris leur activité cette semaine (semaine 20). Comment faire respecter le nombre maximum de personnes dans ce car ? La distanciation entre les personnes est-elle respectée et qui fait respecter le port du masque ? Mme Bajard nous répond que c'est le chargé de production.

Mr Seybald, l'APS a été invité à notre point covid le 19 mai pour répondre à nos interrogations. Concernant les masques entre le domicile et le travail, les salariés de la Fabrique au départ du site de Strasbourg les achètent eux-mêmes et se les font rembourser via Concur ou peuvent prendre un masque à la station. Le personnel a bien 3 masques à disposition quand l'amplitude horaire dépasse les 8h puisque la durée d'un masque est de 4h. A défaut d'avoir 4m2 par personne dans le car, des plexiglas ont été installés et le port du masque est obligatoire. Evidemment seul le personnel absolument nécessaire est dans le car. Sur certaines opérations des vigiles vont contrôler les entrées.

Sur l'antenne Alsace : Des **masques en tissu** vont arriver, il y en aura 6 par collaborateur, ils serviront pour les trajets domicile/travail par exemple. Il faudra privilégier les masques chirurgicaux au sein de la station, plutôt que les masques en tissu. 2 masques sont distribués chaque jour sur site.

Concernant les salariés dits vulnérables et les personnes vivant avec des personnes dites à risque, toutes ces personnes en mai doivent demander un certificat d'isolement à leur médecin. Elles seront en absence autorisée payée par France3 .

Lorsque le travail n'est pas possible, la garde d'enfants est aujourd'hui traitée (depuis le 1er mai) comme une absence autorisée rémunérée jusqu'à fin mai. Remplir l'attestation envoyée par la communication interne et un courrier de l'école.

Commentaire FO : *N'hésitez pas à nous poser vos questions. Nous sommes là pour y répondre et les relayer.*

Télétravail et disponibilité (en présence de S. Lafuente, E. Michel)

Pour rappel : D'ici au 15 juin le télétravail est la règle pour tout le monde. A compter du 15 juin, il ne se fera que de manière très progressive et pour certains collaborateurs

Les éditeurs web en télétravail peuvent tout à fait sortir pour faire du reportage web. C'est possible et souhaitable, en ayant l'aval du responsable éditorial. Les dispositions en matière de sécurité sont les mêmes qu'en reportage.

Chez les journalistes, Stéphanie Lafuente nous confirme que le planning des personnes en disponibilité et qui finalement travaillent est automatiquement modifié.

Les élus demandent à la direction d'accompagner les personnes en télétravail imposé et de les consulter pour avoir leur ressenti et préparer le futur télétravail à FTV.



La direction du réseau a décidé qu'un questionnaire serait bientôt proposé aux antennes. A suivre donc...

Plan Reprise d'activité (PRA)

Un groupe de travail est en train de se constituer au niveau du siège pour donner les grands principes du retour prévu sur site. Les instances de proximité seront invités à participer au PRA de chaque antenne.



Les élus demandent de façon urgente, de penser aux personnes sans activité depuis plus de 2 mois .

La Fabrique (en présence de M. Bajard, RRH)

Emploi à la Vidéo-mobile :

Coca du mois d'avril : Olivier Gerber a été nommé chef de car adjoint.

Coca du mois de mai : poste de chef d'équipe machiniste sera présenté suite au départ de Bruno Selvini.

Un poste de technicien vidéo est à pourvoir suite à la mutation de Richard Madragore. Les entretiens sont en cours, pas de date pour le COCA.

Un poste d'équipe éclairagiste a été publié. Une seule candidature à ce jour donc ce poste sera sans doute republié.

La responsable des Ressources Humaines n'a pas communiqué la liste des candidats pour le poste du mois d'avril. A ce jour (14 mai) les élus n'ont pas celle du mois de mai. Les élus demandent que l'accord collectif soit respecté. Elle nous assure que nous les aurons à temps, c'est-à-dire normalement 8 jours avant la commission.

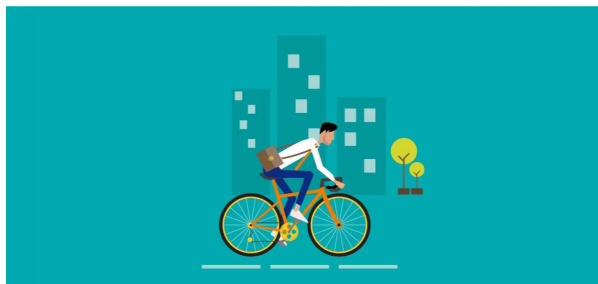
Les élus constatent que l'attribution des mesures salariales ne correspondent pas forcément aux papiers officiels que nous avons reçu.

Flux, stationnement et prime vélos (en présence de E.Michel)

La crise sanitaire va encore accentuer l'utilisation du vélo comme mode de déplacement. Le gouvernement vient d'annoncer son plan mobilité durable, où en sommes-nous à France 3 Alsace ?

La direction nous répond qu'il y a désormais plus qu'une seule entrée. Et cela n'a rien à voir avec le Covid. C'est une question de sécurité. Concernant les vélos il y a suffisamment d'arceaux :

12 devant l'entrée, 23 sous les bureaux IMG et 48 dans le garage donc 83 au total.



Une **aide financière** pour les cyclistes est à **l'étude** au niveau de FTV.

L'atelier réparation de vélos organisé par la direction aura bien lieu cette année.

Petit rappel utile, à FTV, le **remboursement à 50%** de l'abonnement à un service de vélo est cumulable avec celui des transports en commun.

Infographie

De mi-mars au 15 avril ce sont des graphistes rémois qui officiaient car un engagement avec des CDD nous liait. L'organisation Grand Est est planifié sur 5 jours sur 7 avec en priorité Manolo, puis l'infographiste de Nancy.

Concernant les UCC infographie, Sophie Bauer va se rapprocher de Claire Joumier pour connaître la date du jury. Certaines formations sont déjà en cours.

Vos interlocuteurs FO en Alsace :

Emeline Droxler : Représentante de Proximité & Déléguée syndicale
Eric Vial : Délégué syndical central & Élu CSE Réseau France3

emeline.droxler@francetv.fr
eric.vial@francetv.fr